

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHABRELOCHE

Numéro SIRET : 21630072300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE THIERS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.28	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.33	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.35	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.36	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.37	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.38	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.39	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
p.40	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.41	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.42	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.43	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.44	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.45	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.46	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.47	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.48	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.49	C1 - Etat du personnel	X	
p.51	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.52	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.53	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.54	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.55	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.56	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 63072	COMMUNE DE CHABRELOCHE BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 263
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	167
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
337 779,00	972 690,00	236,21	755,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	654,16	0,00
2	Produit des impositions directes/population	270,73	650,57
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	596,68	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	597,51	0,00
5	Encours de dette/population	278,33	0,00
6	DGF/population	106,10	158,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,72%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	117,51%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	100,14%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,65%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	944 248,00	753 606,31

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 190 641,69

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	944 248,00	944 248,00
--	--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	659 887,81	758 067,45

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	211 366,89	165 847,55
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 52 660,30	(si solde positif)

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	923 915,00	923 915,00
--	---	------------	------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 868 163,00	1 868 163,00
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	277 900,00	0,00	276 500,00	276 500,00	276 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	381 000,00	0,00	386 000,00	386 000,00	386 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	129 341,00	0,00	128 200,00	128 200,00	128 200,00
Total des dépenses de gestion courante		796 241,00	0,00	800 700,00	800 700,00	800 700,00
66	Charges financières	17 800,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 500,04	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		821 541,04	0,00	826 200,00	826 200,00	826 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	102 234,00		109 052,00	109 052,00	109 052,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	8 995,96		8 996,00	8 996,00	8 996,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		111 229,96		118 048,00	118 048,00	118 048,00
TOTAL		932 771,00	0,00	944 248,00	944 248,00	944 248,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

944 248,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	25 320,00	0,00	25 320,31	25 320,31	25 320,31
73	Impôts et taxes	461 723,00	0,00	458 286,00	458 286,00	458 286,00
74	Dotations, subventions et participations	208 688,41	0,00	207 400,00	207 400,00	207 400,00
75	Autres produits de gestion courante	29 999,26	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		757 730,67	0,00	753 006,31	753 006,31	753 006,31
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	223,00	0,00	600,00	600,00	600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		757 953,67	0,00	753 606,31	753 606,31	753 606,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		757 953,67	0,00	753 606,31	753 606,31	753 606,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

190 641,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

944 248,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

118 048,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	250 391,63	201 825,07	552 824,81	552 824,81	754 649,88
	Total des dépenses d'équipement	250 391,63	201 825,07	552 824,81	552 824,81	754 649,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 541,82	3 541,82	0,00	0,00	3 541,82
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 542,00	1 000,00	58 342,00	58 342,00	59 342,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 500,00	5 000,00	48 721,00	48 721,00	53 721,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	75 583,82	9 541,82	107 063,00	107 063,00	116 604,82
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	325 975,45	211 366,89	659 887,81	659 887,81	871 254,70
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	325 975,45	211 366,89	659 887,81	659 887,81	871 254,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

52 660,30

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

923 915,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 820,76	0,00	314 589,00	314 589,00	314 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	175 000,00	155 000,00	210 251,00	210 251,00	365 251,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	192 820,76	155 000,00	524 840,00	524 840,00	679 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	21 300,00	0,00	16 999,81	16 999,81	16 999,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	110 492,73	0,00	98 179,64	98 179,64	98 179,64
165	Dépôts et cautionnements reçus	847,55	847,55	0,00	0,00	847,55
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	142 640,28	10 847,55	115 179,45	115 179,45	126 027,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	335 461,04	165 847,55	640 019,45	640 019,45	805 867,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	102 234,00		109 052,00	109 052,00	109 052,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 995,96		8 996,00	8 996,00	8 996,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	111 229,96		118 048,00	118 048,00	118 048,00
	TOTAL	446 691,00	165 847,55	758 067,45	758 067,45	923 915,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

923 915,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

118 048,00

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	276 500,00		276 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	386 000,00		386 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	128 200,00		128 200,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	7 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	8 996,00	8 996,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		109 052,00	109 052,00
Dépenses de fonctionnement - Total		826 200,00	118 048,00	944 248,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

944 248,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 541,82	0,00	3 541,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	59 342,00	0,00	59 342,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	754 649,88		754 649,88
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	53 721,00	0,00	53 721,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		871 254,70	0,00	871 254,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

52 660,30

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

923 915,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 320,31		25 320,31
73	Impôts et taxes	458 286,00		458 286,00
74	Dotations, subventions et participations	207 400,00		207 400,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	600,00	0,00	600,00
Recettes de fonctionnement - Total		753 606,31	0,00	753 606,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

190 641,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

944 248,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 999,81	0,00	16 999,81
13	Subventions d'investissement	314 589,00	0,00	314 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	366 098,55	0,00	366 098,55
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00
28	Amortissements des immobilisations		8 148,00	8 148,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		848,00	848,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		109 052,00	109 052,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		707 687,36	118 048,00	825 735,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

98 179,64

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

923 915,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	277 900,00	276 500,00	276 500,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	300,00	300,00	300,00
60612	Énergie - Électricité	35 100,00	38 000,00	38 000,00
60621	Combustibles	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60622	Carburants	9 500,00	9 500,00	9 500,00
60623	Alimentation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 000,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60633	Fournitures de voirie	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	150,00	150,00	150,00
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6132	Locations immobilières	100,00	200,00	200,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 500,00	3 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	0,00	0,00
61521	Terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	13 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	6 000,00	7 000,00	7 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Bois et forêts	100,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	18 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Assurance multirisques	9 500,00	9 900,00	9 900,00
617	Etudes et recherches	400,00	400,00	400,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	12 500,00	12 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions		2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	6 200,00	6 200,00	6 200,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62878	A d'autres organismes	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	12 500,00	12 500,00	12 500,00
63513	Autres impôts locaux	3 000,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	50,00	50,00	50,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	381 000,00	386 000,00	386 000,00
6218	Autre personnel extérieur	100,00	100,00	100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	250,00	250,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	750,00	750,00	750,00
6411	Personnel titulaire	178 000,00	182 000,00	182 000,00
6413	Personnel non titulaire	14 000,00	14 000,00	14 000,00
64138	personnel non titulaire: autres indemnités	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	76 000,00	75 000,00	75 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	42 000,00	39 000,00	39 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6488	Autres charges	600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	10 000,00	10 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	8 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	129 341,00	128 200,00	128 200,00
6531	Indemnités	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6535	Formation		350,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	33 341,00	32 750,00	32 750,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ		2 600,00	2 600,00
65548	Autres contributions	40 000,00	37 500,00	37 500,00
6558	Autres contributions obligatoires		0,00	0,00
657362	CCAS		0,00	0,00
657364	SPIC		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	16 000,00	16 000,00	16 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		796 241,00	800 700,00	800 700,00
66	Charges financières (b)	17 800,00	18 000,00	18 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 800,00	18 000,00	18 000,00
6688	Autres		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 500,04	7 500,00	7 500,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	500,00	500,00
6713	Secours et dots	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	4 500,00	4 500,00	4 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,04	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		821 541,04	826 200,00	826 200,00
023	Virement à la section d'investissement	102 234,00	109 052,00	109 052,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	8 995,96	8 996,00	8 996,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	8 147,96	8 148,00	8 148,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répa	848,00	848,00	848,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		111 229,96	118 048,00	118 048,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		111 229,96	118 048,00	118 048,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		932 771,00	944 248,00	944 248,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

944 248,00

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 320,00	25 320,31	25 320,31
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	420,00	420,31	420,31
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	300,00	300,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	21 000,00	21 000,00	21 000,00
70878	par d'autres redevables	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	461 723,00	458 286,00	458 286,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	345 423,00	341 928,00	341 928,00
73211	Attribution de compensation	82 000,00	82 000,00	82 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7336	Droits de place	300,00	358,00	358,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux		0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74	Dotations, subventions et participations	208 688,41	207 400,00	207 400,00
7411	Dotation forfaitaire	125 908,00	110 000,00	110 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	18 000,00	16 000,00	16 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	9 000,00	8 000,00	8 000,00
7461	DGD		0,00	0,00
7473	Départements	3 516,41	9 000,00	9 000,00
7478	Autres organismes	31 693,00	46 500,00	46 500,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professior	919,00	900,00	900,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foi	4 682,00	4 000,00	4 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	14 970,00	13 000,00	13 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 999,26	30 000,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 999,26	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		757 730,67	753 006,31	753 006,31
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	223,00	600,00	600,00
7788	Produits exceptionnels divers	223,00	600,00	600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		757 953,67	753 606,31	753 606,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		757 953,67	753 606,31	753 606,31

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	190 641,69
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	944 248,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	30 641,35	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 169 (5)	7 500,00	3 446,32	3 446,32
	Opération d'équipement n° 177 (5)	2 528,00	51 648,25	51 648,25
	Opération d'équipement n° 181 (5)	7 847,96	-3 054,92	-3 054,92
	Opération d'équipement n° 182 (5)	16 985,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 186 (5)	4 889,32	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 192 (5)	155 000,00	505 000,00	505 000,00
	Opération d'équipement n° 193 (5)	20 000,00	-4 214,84	-4 214,84
	Opération d'équipement n° 194 (5)	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		250 391,63	552 824,81	552 824,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 541,82	0,00	0,00
10223	T.L.E.	3 541,82	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 542,00	58 342,00	58 342,00
1641	Emprunts en euros	57 542,00	58 342,00	58 342,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 500,00	48 721,00	48 721,00
276341	Communes membres du GFP	5 000,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	8 500,00	48 721,00	48 721,00
Total des dépenses financières		75 583,82	107 063,00	107 063,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		325 975,45	659 887,81	659 887,81
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		325 975,45	659 887,81	659 887,81

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	211 366,89
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	52 660,30
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	923 915,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 820,76	314 589,00	314 589,00
1321	Etat et établissements nationaux	7 627,00	232 000,00	232 000,00
1323	Départements	10 193,76	82 589,00	82 589,00
13258	Autres groupements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	175 000,00	210 251,00	210 251,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	210 251,00	210 251,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		192 820,76	524 840,00	524 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	131 792,73	115 179,45	115 179,45
10222	F.C.T.V.A.	18 300,00	13 999,81	13 999,81
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 492,73	98 179,64	98 179,64
165	Dépôts et cautionnements reçus	847,55	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00
276341	Communes membres du GFP	10 000,00	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics		0,00	0,00
Total des recettes financières		142 640,28	115 179,45	115 179,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		335 461,04	640 019,45	640 019,45
021	Virement de la section de fonctionnement	102 234,00	109 052,00	109 052,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	8 995,96	8 996,00	8 996,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	3 565,00	3 565,00	3 565,00
28031	Amortissements des frais d'études	75,96	76,00	76,00
28188	Autres immobilisations corporelles	4 507,00	4 507,00	4 507,00
4816	Frais d'émission des emprunts	848,00	848,00	848,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		111 229,96	118 048,00	118 048,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		111 229,96	118 048,00	118 048,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		446 691,00	758 067,45	758 067,45

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

165 847,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

923 915,00

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : Terrains

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		183 791,14	a 30 641,35	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	71 234,30	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	28 655,92	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	42 578,38	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	103 606,71	30 641,35	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	47 237,31	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	37 314,08	0,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	0,00	30 641,35	0,00	0,00	
21715	Terrains bâtis	19 055,32	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 950,13	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	8 950,13	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 641,35
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 169

LIBELLE : Matériel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		111 862,76	a 1 393,68	3 446,32	b 3 446,32	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	111 862,76	1 393,68	3 446,32	3 446,32	
2182	Matériel de transport	31 233,44	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 240,11	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	31 063,02	1 393,68	1 106,32	1 106,32	
2188	Autres immobilisations corporelles	25 326,19	0,00	2 340,00	2 340,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 840,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : Voirie Communale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		681 723,83	a 6 864,00	51 648,25	b 51 648,25	b
20	Immobilisations incorporelles	3 533,75	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 533,75	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	40 411,46	0,00	4 836,00	4 836,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	40 411,46	0,00	4 836,00	4 836,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	637 778,62	6 864,00	46 812,25	46 812,25	
2313	Constructions	76 404,07	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	561 374,55	6 864,00	46 812,25	46 812,25	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 512,25
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 181

LIBELLE : Batiments

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	94 398,29	a 3 054,92	-3 054,92	b -3 054,92	b
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
	21 Immobilisations corporelles	9 942,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	9 942,00	0,00	0,00	0,00	
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
	23 Immobilisations en cours	84 456,29	3 054,92	-3 054,92	-3 054,92	
2313	Constructions	84 456,29	3 054,92	-3 054,92	-3 054,92	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 182

LIBELLE : Réseau électricité SIEG

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 601,02	a 8 002,23	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	8 982,77	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et install	8 982,77	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	13 618,25	8 002,23	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	13 618,25	8 002,23	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 002,23
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 186
LIBELLE : Dissimul.lignes France Telecom
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 854,37	^a 4 889,32	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 854,37	4 889,32	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	25 854,37	4 889,32	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 889,32
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 191

LIBELLE : Réaménagement Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	158 572,21	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 030,75	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	1 600,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	7 430,75	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	149 541,46	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	149 541,46	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 192

LIBELLE : Rénovation groupe scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 320,52	^a 138 193,13	505 000,00	^b 505 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 320,52	138 193,13	505 000,00	505 000,00	
2313	Constructions	17 320,52	138 193,13	505 000,00	505 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 314 589,00
13	Subventions d'investissement	0,00	314 589,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	232 000,00
1323	Départements	0,00	82 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-328 604,13
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 193

LIBELLE : station service

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		15 785,16	a 4 214,84	-4 214,84	b -4 214,84	b
20	Immobilisations incorporelles	2 893,06	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	2 893,06	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 892,10	4 214,84	-4 214,84	-4 214,84	
2313	Constructions	12 892,10	4 214,84	-4 214,84	-4 214,84	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 194
LIBELLE : mise aux normes accessibilité
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		428,40	a 4 571,60	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	428,40	4 571,60	0,00	0,00	
2313	Constructions	428,40	2 071,60	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	2 500,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-4 571,60
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	
	IV
	A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					967 818,11									
1641 Emprunts en euros (total)					967 818,11									
47980441	CREDIT FONCIER PFFN	10/09/1988												
155372	CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/03/2001		30/09/1989	7 256,57 F	F		2.5	2.50092	A	X	X	N	A-1
862661191861	CAISSE D EPARGNE	28/05/2003		01/12/2001	381 122,54 F	F		4.81	5.32074	A	X	X	N	A-1
663161	CAISSE D EPARGNE	28/05/2003		25/01/2004	177 200,00 F	F		4.3	4.3	A	C		N	A-1
863302	CAISSE D EPARGNE	05/05/2006		25/06/2007	200 000,00 F	F		4.11	4.11	A	X	X	N	A-1
ZC 229	CAISSE D EPARGNE	18/09/2008		25/03/2009	44 973,00 F	F		4.72	5.17197	A	X	X	N	A-1
1063239	EPF SMAF	03/10/2007		01/04/2009	31 000,00 F	F		3.0	2.85645	A	X	X	N	A-1
ZC229	CAISSE D EPARGNE	05/08/2010		25/01/2011	54 086,00 F	F		3.19	3.19214	A	X	X	N	A-1
AA 45	EPF SMAF	16/02/2009		01/02/2010	5 980,00 F	F		3.0	3.53165	A	X	X	N	A-1
00001368572	EPF SMAF	12/05/2011		21/02/2013	36 200,00 F	F		3.0	2.8717	A	X	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	28/07/2016		03/10/2017	30 000,00 F	F		0.7	0.70114	A	X	X	N	A-1
Total général					967 818,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		
		IV
		A2.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2017												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		351 528,13					67 062,22	14 985,62	0,00	1 730,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		351 528,13					67 062,22	14 985,62	0,00	1 730,98
47980441	N	0,00		668,25	1,67	F		2,50092	330,00	16,71	0,00	0,00
155372	N	0,00		104 489,26	3,08	F		5,32074	23 920,82	6 164,87	0,00	0,00
862661191861	N	0,00		23 058,49	1,00	F		4,3	11 529,23	991,51	0,00	0,00
663161	N	0,00		119 201,78	9,42	F		4,11	9 823,02	5 042,24	0,00	0,00
863302	N	0,00		17 644,20	3,17	F		5,17197	4 083,93	910,44	0,00	536,44
ZC 229	N	0,00		6 896,71	1,25	F		2,85645	3 405,78	172,42	0,00	65,45
1063239	N	0,00		28 973,37	5,00	F		3,19214	4 457,90	924,25	0,00	729,90
ZC229	N	0,00		1 457,81	1,08	F		3,53165	719,90	36,45	0,00	16,91
AA 45	N	0,00		19 138,26	3,08	F		2,8717	4 595,09	516,73	0,00	338,13
00001368572	N	0,00		30 000,00	6,75	F		0,70114	4 196,55	210,00	0,00	44,15
Total général		0,00		351 528,13					67 062,22	14 985,62	0,00	1 730,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	
	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	IV
	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	351 528,13					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes	Primes	
												payées pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		58 342,00	58 342,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		58 342,00	58 342,00
1641	Emprunts en euros	58 342,00	58 342,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	58 342,00	211 366,89	D001 52 660,30	322 369,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		135 047,81	III 135 047,81
Ressources propres externes de l'année (a)		16 999,81	16 999,81
10222	Dotations, fonds divers et réserves	13 999,81	13 999,81
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
276341	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
27638	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		118 048,00	118 048,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	3 565,00	3 565,00
28031	Amortissements des frais d'études	76,00	76,00
28188	Autres immobilisations corporelles	4 507,00	4 507,00
4816	Frais d'émission des emprunts	848,00	848,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	109 052,00	109 052,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	135 047,81	165 847,55	0,00	98 179,64	399 075,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 322 369,19
Ressources propres disponibles	IV 399 075,00
Solde	V = IV - II (6) + 76 705,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE			BP	2017
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			IV	
			A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)			
	Dépenses nettes (a-c)			
	RECETTES (b)			
	Recettes nettes (b-d)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL - CHABRELOCHE			BP	2017
IV - ANNEXES			IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																	
TOTAL GENERAL																	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	67 062,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D	67 062,21
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	753 606,31
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		III
		8,90%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE		BP	2017
---	--	----	------

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	AFN	Associations	170,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Associations	440,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE CHABRELOCHE	Associations	800,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	ANIMATION DANSE	Associations	650,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOC CONJOINTS SURVIVANTS	Associations	95,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOC DONNEURS DE SANG	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	CENTRE ESCALADE	Associations	400,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	DUROLLE FOOT ASSOCIATION	Associations	2 200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	ESCALE JEUX	Associations	400,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	FNATH	Associations	150,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	LYRE AMICALE	Associations	2 500,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	PARENTS D ELEVES	Associations	3 000,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	PREVENTION ROUTIERE	Associations	150,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	PROTECTRICE DUROLLE	Associations	85,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	Associations	100,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	RESTAURANTS DU COEUR	Associations	100,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	RETRO MOBILE CLUB	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	SOCIETE DE CHASSE	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	STE DE PECHE ETANG DU MARAIS	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	STE DE TIR	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	VTT CHABRELOCHE	Associations	200,00
6574	DELIB 27-2017	SUBVENTION ANNUELLE	YOGA DU MONTONCEL	Associations	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES		
		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché		1	2	3	3	0	3
Rédacteur principal 1ère classe	A	1	1	2	2	0	2
	B	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
		3	2	5	5	0	5
Adjoint technique	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 1ère classe	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal de 2è classe	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)							
		0	1	1	1	0	1
ATESEM principal de 2è classe	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	5	9	9	0	9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IVC1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				73 000,00		
Contrats aidés	N	TECH		73 000,00		
TOTAL GENERAL				73 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 01/12/1999	OPHIS DU PUY DE DOME	OPHIS DU PUY DE DOME		48 806,59
01/12/1999	OPHIS DU PUY DE DOME	OPHIS DU PUY DE DOME		46 441,96
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
FSL			390,00
PARC LIVRADOIS FOREZ			2 590,00
SEIPT (Syndicat Informatique du Pays Thiernois)			5 800,00
SIEG (Syndicat Electricité et de Gaz du PDD)			31 320,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public local	STATION SERVICE INTERCOMMUNALE	21/03/2017	-2017 DELIB DU 21/03/2017	SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE DE CHABRELOCHE - 63 - BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 320 723,00	-6,065	10,620	1,239	140 261,00	-4,901
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 108 702,00	0,700	16,550	1,223	183 490,00	1,931
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22 352,00	0,233	81,320	1,195	18 177,00	1,434
TOTAL	2 451 777,00	-3,065			341 928,00	-1,012

AR PREFECTURE			
063-216300723 COMMUNE DE CHABRELOCHE DE 63	BUDGET GENERAL- CHABRELOCHE	BP	2017
Recu le 30/03/2017			
IV ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Maire,
A Chabreloche, le 21 mars 2017
Le Maire, Christian GENEST

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Chabreloche le 21 mars 2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 15 mars 2017

DUBOST Jean-Pierre

CARTON Mireille

MOUSSET Christophe

SOANEN Claudine

GUILHAUMON-ARAUJO Fabienne

GRANADOS Alain

VENTAS Annie

ROSE Olivier

FERRET Christian

GAMEIRO Fabienne

TARRERIAS Stéphanie

PERRIN Isabelle

BRETTON Julien

FAYE Jean-Baptiste

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Chabreloche, le

GENEST Christian